

DUCOLOMBIER (*Thémistocle-S.-C.-R.*), Officier de marine (Tournai, 2.3.1818 - Bruxelles, 31.1.1892).

Après ses études à l'Athénée de Tournai et un échec à l'examen d'entrée à l'école militaire, Thémistocle Ducolombier entra dans la Marine royale en réussissant l'examen d'aspirant de 2^e classe; en mai 1838, il recevait son brevet d'aspirant de 1^{re} classe.

Ducolombier avait embarqué à bord de la *Clotilde*, navire pris en location par l'Etat pour un essai de navire école. Le 17 juin 1837, le *Clotilde*, sous les ordres du lieutenant de vaisseau Nuewens, appareilla pour la côte Occidentale d'Afrique; ce voyage fut monotone et Nuewens exigeait une discipline rigoureuse à bord. Le retour eut lieu à Ostende le 2 octobre 1837.

Après diverses mutations, Ducolombier demanda un congé de demi-solde afin de naviguer sur un navire marchand, le *Hélène-Eugénie*. Il fit ainsi un voyage à Montevideo qui dura du 20 février au 10 novembre 1840. Ayant accompli ensuite divers voyages en mer du Nord, il fut affecté le 3 juillet 1842 à la *British Queen*, navire mixte à voile et à vapeur; à bord de ce bateau, qui fut un désastre financier, il fit deux voyages vers New-York. L'un et l'autre furent très mouvementés; au cours de tempêtes assez violentes, l'ossature du navire souffrit au point qu'à son retour à Anvers, le 5 novembre 1842, on réfugia le malheureux navire dans un bassin dont il ne sortira jamais.

Ducolombier est promu enseigne de vaisseau le 18 novembre 1842.

Le 8 novembre 1843, nous le retrouvons à bord d'un navire de commerce, l'*Emmanuel* qui effectue un voyage, du 9 janvier 1844 au 14 avril 1845, aux Indes néerlandaises. A son retour, il passa sur divers navires et croisa dans les parages des îles Shetland et de l'Islande. Le 1^{er} février 1847, à bord du *Duc de Brabant*, il effectua un voyage aux côtes est et ouest de l'Amérique du Sud; le retour eut lieu le 19 avril 1848.

En 1848, après la révolution qui secoua la France et l'incident de Risquons-Tout, la Belgique renforça la garde de la côte. Ducolombier fut mis en garnison à Ostende, où il commanda une batterie de défense côtière, qui n'eut jamais à intervenir.

A la fin de la même année, Ducolombier fut affecté à la *Louise-Marie*, qui devait se rendre, sous les ordres de Van Haverbeke, au Rio Nunez, à la côte occidentale d'Afrique.

On sait que Léopold 1^{er} déployait des efforts pour tenter de créer une colonie belge; au cours d'un voyage précédent, Van Haverbeke, ayant profité habilement de dissensions entre Anglais et Français à la côte occidentale d'Afrique, avait conclu une convention avec le roi Lamina qui cédait, en toute souveraineté, au Roi des Belges les deux rives du Rio Nunez depuis Rapass jusqu'à Vittoria. Van Haverbeke venait apporter à Lamina la ratification du traité par le Roi; hélas, il ne fut entériné par les Chambres.

Quoi qu'il en soit, le 14 février 1849, Van Haverbeke remit des instructions écrites à trois officiers, Dufour, Tratsaert et Ducolombier. Ce dernier, pour sa part, devait lever un plan détaillé de Vittoria, étudier l'emplacement d'un ouvrage de défense pouvant comporter jusqu'à 200 hommes, rechercher les ressources du sol et les possibilités agricoles de la région.

Le 21 février 1849, il y eut un grand dîner à bord de la *Louise-Marie*, auquel étaient in-

vités Lamina et les commerçants de la région, afin de célébrer la ratification du traité par le Roi. Mais un autre chef régional, Mayoré, causait des ennuis à l'instigation de certains commerçants anglais et les rives du Rio Nunez allaient être bientôt le théâtre d'incidents graves.

Ducolombier, qui avait observé ce qui se passait dans la région, apprit qu'à Debokké le chef Mayoré prélevait un droit de passage des caravanes sous forme de remises ou de présents. Cependant, il était devenu trop exigeant et allait jusqu'à extorquer des marchandises; cette situation avait réduit le nombre de caravanes fréquentant le Rio Nunez. De leur côté, les traitants s'étaient unis afin de renouer le courant commercial en s'acquittant d'une coutume raisonnable.

Mayoré mécontent s'en prenait aux hommes de Lamina, n'osant encore s'attaquer aux commerçants européens établis dans la région. Ismaël, le beau-frère de Lamina, commerçant notable, avait dû quitter Debokké sous les menaces de Mayoré et était descendu à Rapass.

Van Haverbeke, mis au courant et sollicité par les traitants, décida d'agir. Le 26 février 1849, il envoyait les embarcations de la *Louise-Marie* remonter le Rio-Nunez jusqu'à Debokké. Ducolombier commandait une grande chaloupe sur laquelle on avait installé un mortier. Au cours de la croisière sur la rivière, on surprit deux commerçants anglais occupés à établir, avec la complicité de Mayoré, une habitation sur terrain d'autrui. Le chef trouble se trouvant dans les parages fut invité à remonter à Debokké, où les deux commerçants anglais possédaient un magasin.

Vers midi, les marins belges arrivèrent en face de Debokké et quelques-uns débarquèrent et occupèrent un plateau situé dans le village. Vers 14 heures, plusieurs centaines d'hommes de Mayoré, armés de fusils, descendirent de la montagne. Van Haverbeke fit débarquer le restant de ses hommes qui se déployèrent en ligne et le mortier fut braqué sur la demeure de Mayoré. Il y eut des protestations pour occupation illégale de Debokké. Mais lorsqu'ils virent Ducolombier charger ostensiblement le mortier, les menaces se transformèrent en supplications de ne pas détruire leurs habitations.

De son côté, Mayoré, ivre mort, disait qu'il ne se fiait pas à la parole des Blancs et refusait la palabre avec Van Haverbeke. Toutefois, vers 22 heures, une réponse promettant de ne plus susciter de troubles parvint au commandant belge qui fit rembarquer ses hommes. Dans sa chaloupe, Ducolombier ramenait la femme et l'enfant d'Ismaël qu'on avait réussi à arracher des geôles de Mayoré.

Les incidents ne cessèrent de se succéder; Mayoré avait réussi à reprendre les membres de la famille d'Ismaël. Entre-temps, la corvette française, la *Recherche*, sous les ordres de de la Tocnaye, et le navire de commerce belge, l'*Emma*, sous les ordres du capitaine Witteveen, étaient également arrivés à Rapass.

Ducolombier fut envoyé une nouvelle fois le 9 mars à Debokké pour tenter de faire entendre raison à Mayoré. Ce dernier se montra aimable, promit qu'Ismaël pourrait de nouveau ouvrir son commerce à Debokké et que sa femme et son enfant, captifs dans la forêt, lui seraient rendus. Ducolombier reçut un mou-ton et s'en retourna satisfait; en fait, il avait été trompé.

Le 11 mars, Ducolombier participait à une nouvelle expédition, franco-belge cette fois,

sous les ordres de de la Tocnaye, en direction de Debokké. Mayoré ne voulait rien entendre, alors qu'une bonne partie de ses concitoyens désavouaient son attitude et sa conduite dans toute cette affaire. Au cours de ce débarquement, on apprit que les deux commerçants anglais soutenaient Mayoré et avaient fourni trente fusils à ses hommes. Van Haverbeke et de la Tocnaye se rendirent chez le chef récalcitrant, mais la palabre n'aboutit à aucun résultat positif; l'expédition revint à Rapass dans la nuit.

Entre-temps, une autre corvette française, la *Prudente*, sous les ordres du capitaine de frégate de Kerhallet, était aussi arrivée sur les lieux. Le 16 mars 1849, Ismaël n'avait toujours pas obtenu satisfaction; après entente avec les Français, la *Louise-Marie* vint s'installer en amont de Rapass pour entamer le blocus de la rivière et les commerçants anglais furent invités à quitter Debokké. Finalement, le 24 mars 1849, une ultime expédition partit vers Debokké. La *Louise-Marie*, dont le tirant d'eau était trop élevé, demeura sur place avec, à son bord, Ducolombier pour s'occuper des nombreux malades de l'équipage.

Après avoir vaincu les hommes de Mayoré, l'expédition revint à la base de départ sous les feux de harcèlement tirés de la rive; c'est ainsi que l'enseigne Dufour fut blessé après le combat. Les officiers servaient de cibles au feu des vaincus, en particulier, Ducolombier qui se tenait à l'avant du bateau, mais il ne fut pas touché.

Lorsque les frégates françaises et la *Louise-Marie*, sur la route du retour, arrivèrent à Gorée, le capitaine de vaisseau Bouët, commandant la division française, reçut très mal de Kerhallet et de la Tocnaye auxquels il reprochait d'avoir soutenu l'action des Belges. Van Haverbeke avait dépêché Ducolombier pour faire la visite d'usage au commandant de la division française; Bouët refusa de recevoir Ducolombier.

Malgré les injonctions de leur chef, de Kerhallet et de la Tocnaye firent un rapport élogieux de la conduite des officiers belges. Le 25 janvier 1850, Ducolombier recevait le ruban de chevalier de la Légion d'Honneur pour son comportement à Debokké qui avait conduit à protéger aussi bien les intérêts belges que français.

Le retour de la *Louise-Marie* au pays avait eu lieu le 17 juin 1849. Mais le bateau fut désarmé, ce qui découragea de nombreux officiers, dont Ducolombier. Décidément les politiciens belges ne faisaient rien pour soutenir les efforts d'expansion de Léopold 1^{er}.

Ducolombier démissionna de la Marine royale le 21 novembre 1849 et répondit à l'offre du docteur Drakenfeld, démarcheur de la Confédération germanique bien au courant du marasme dans lequel se débattaient les officiers de la marine belge.

A bord des unités germaniques, Ducolombier se distingua et reçut le commandement d'une frégate. Il captura, notamment, une frégate danoise qu'il ramena dans un port allemand. Cependant, à la suite des dissensions entre la Prusse et l'Autriche, la Marine fédérale allemande fut dissoute et les officiers licenciés touchèrent une pension, du moins jusqu'en 1888.

Dès lors, Thémistocle Ducolombier s'adonna à l'étude et aux voyages; il séjourna à l'île de Porto-Rico où son frère Albéric dirigeait une plantation.

En 1859, il publia une étude intitulée *Aurore Boréale observée à Porto-Rico* et, en

1862 une autre: *Les îles Mariannes considérées comme siège d'une colonie de condamnés, de libérés et de travailleurs libres.*

Il mourut à Bruxelles le 31 janvier 1892, porteur des distinctions honorifiques suivantes: Chevalier de la Légion d'Honneur; Chevalier du Mérite d'Oldenbourg; Chevalier de l'Ordre des Guelfes.

21 juin 1971.

A. Lederer.

Leconte, L.: Les ancêtres de notre Force navale, Bruxelles, 1952.